



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Citroën

*À la porte des maisons closes  
C'est une petite lueur qui luit...  
Mais sur Paris endormi, une grande lumière s'étale :  
Une grande lumière grimpe sur la tour,  
Une lumière toute crue.  
C'est la lanterne du bordel capitaliste,  
Avec le nom du tôleur qui brille dans la nuit.*

*Citroën ! Citroën !*

*C'est le nom d'un petit homme,  
Un petit homme avec des chiffres dans la tête,  
Un petit homme avec un sale regard derrière son lorgnon,  
Un petit homme qui ne connaît qu'une seule chanson,  
Toujours la même.*

*Bénéfices nets... Millions... Millions...*

*Une chanson avec des chiffres qui tournent en rond,  
500 voitures, 600 voitures par jour.  
Trotinettes, caravanes, expéditions, auto-chenilles,  
camions...*

*Bénéfices nets... Millions... Millions... Citroën... Citroën*

*Et le voilà qui se promène à Deauville,  
Le voilà à Cannes qui sort du Casino*

*Le voilà à Nice qui fait le beau  
Sur la promenade des Anglais avec un petit veston  
clair,  
Beau temps aujourd'hui ! le voilà qui se promène qui  
prend l'air.*

*Il prend l'air des ouvriers, il leur prend l'air, le temps,  
la vie  
Et quand il y en a un qui crache ses poumons dans  
l'atelier,*

Mars — Avril 2020

Bimestriel - N° 113

Sommaire	Page	Sommaire	Page
Citroën	1	PCAET	5/6
Film BARRAGES	2	Loi POPE	7
Pacte Transition	3	Marche Droits des femmes	8
Atelier fiche de paye	3/4		
Présentation conf. gesticulée	4	Agenda	8

*Ses poumons abîmés par le sable et les acides, il lui refuse  
Une bouteille de lait. Qu'est-ce que ça peut bien lui foutre,  
Une bouteille de lait ?  
Il n'est pas laitier... Il est Citroën.*

*Il a son nom sur la tour, il a des colonels sous ses ordres.  
Des colonels gratte-papier, garde-chiourme, espions.  
Des journalistes mangent dans sa main.  
Le préfet de police rampe sous son paillason.*

*Citron ?... Citron ?... Millions... Millions...*

*Et si le chiffre d'affaires vient à baisser, pour que malgré  
tout  
Les bénéfices ne diminuent pas, il suffit d'augmenter la  
cadence et de  
Baisser les salaires des ouvriers*

*Baisser les salaires*

*Mais ceux qu'on a trop longtemps tondus en caniches,  
Ceux-là gardent encore une mâchoire de loup  
Pour mordre, pour se défendre, pour attaquer,  
Pour faire la grève...  
La grève...*

*Vive la grève !*

## Projection /débat «L'eau sous haute tension Barrages »

Attac87 s'est associé au collectif ADP 4,7 millions de signatures pour organiser cette soirée à l'auditorium de la BFM. Sujet d'actualité, en lien direct avec les thématiques qui nous animent, à savoir la défense de nos services publics et l'accès à l'eau, comme bien commun. Les spectateurs étaient ainsi nombreux au rendez vous puisque la salle était comble ! Et pour cause : l'ouverture à la concurrence de 150 des 420 barrages français d'ici à fin 2022 doit nous interpeller !

Ce film d'1h20 est instructif à plusieurs titres : il nous informe sur l'aspect historique, la construction de ces édifices, aussi la partie technique nous permet de mieux comprendre le fonctionnement d'un barrage hydroélectrique ainsi que les enjeux de la privatisation. De nombreux témoignages, tant de professionnels actuellement en poste sur ce secteur que de hauts responsables d'EDF, nous expliquent leurs connaissances, et savoir faire pour le bon usage de ces ouvrages ! éminemment primordial ! Juste équilibre entre production et consommation, capacité de stockage d'électricité, entretien, surveillance, et sécurité ! (dans les vallées autour des barrages et aussi pour refroidir les centrales nucléaires !)

Laisser la gestion de nos barrages au privé comporte de nombreux risques. Pas besoin de démontrer que la vision court termiste de la finance est incompatible avec le temps long et l'entretien couteux mais indispensable des barrages. Comment assurer une gestion optimale avec de multiples opérateurs ?? Nos factures vont augmenter, et quid de la sécurité ?? L'eau va se raréfier, il est crucial que les citoyens s'emparent de ce sujet trop mal connu !

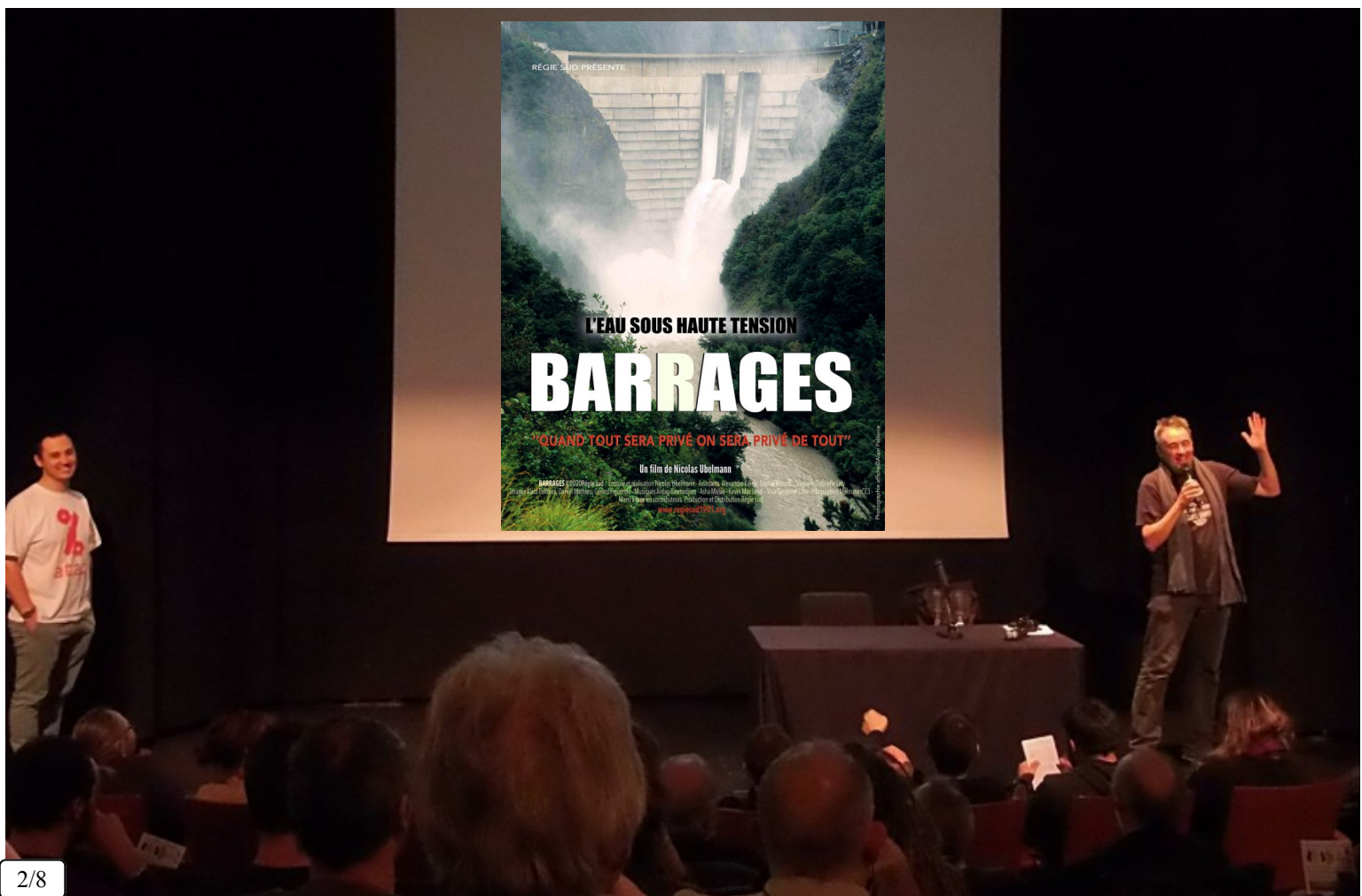
Merci à Philippe André, prévisionniste hydro météo, intervenant dans ce film, pour sa présence à la soirée et au débat. Souhaitons que les diffusions de ce documentaire se multiplient partout en France !

SL

Si vous voulez soutenir le film ou organiser une projection : site Helloasso/Barrages ou contactez par mail [barrages@regiesud1901.org](mailto:barrages@regiesud1901.org)

Rapport présenté à l'assemblée nationale en mai 2018

<https://www.sudenergie.org/site/wp-content/uploads/2018/06/2018-05-30%20-%20RAPPORT%20BARRAGES%20SUD%20ENERGIE.pdf>



## Pacte Transition

Début décembre 2019, le groupe local ATTAC 87 a décidé de se mobiliser pour faire connaître aux électeurs, aux médias et aux listes candidates en Haute-Vienne le pacte pour la transition écologique, sociale et démocratique.

Cette initiative nationale est portée par une soixantaine d'organisation. [www.pacte-transition.org](http://www.pacte-transition.org)

Le mercredi 19 février ATTAC 87 a présenté lors d'une conférence de presse ce qu'il comptait mettre en œuvre :

- reprendre les 20 mesures les plus essentielles relatives aux priorités défendues par ATTAC 87.
- contacter par courriel et par courrier toutes les listes candidates pour faire connaître le pacte et toutes les ressources à la disposition des listes candidates .
- faire connaître aux électeurs l'existence de ce pacte et de les inciter soit à créer des groupes locaux, soit à organiser des rencontres locales soit à interpeller les listes candidates et à s'inscrire sur le site en s'appuyant sur le guide des collectifs locaux(1) et la charte des collectifs lo-

caux (2).

- se mettre à disposition des listes candidates pour les rencontrer tout en cherchant à favoriser l'implication des électeurs concernés.
- s'associer aux actions d'information des médias locaux pour enrichir la réflexion sur les mesures proposées par le Pacte.

**Adhérent d'ATTAC 87 ou lecteur de notre bulletin, nous vous invitons à :**

- vous inscrire sur le site du pacte pour créer un groupe local dans votre commune ou contacter les autres personnes mobilisées sur votre commune,
- nous faire connaître (en écrivant à [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org)) les adresses courriels des listes candidates de votre commune pour que nous leur écrivions,
- interpeller directement les listes candidates à partir des fiches qui présentent en détail et avec beaucoup de ressources sur les 32 mesures.

*Le groupe pacte pour la transition d'ATTAC87*



## Atelier « Comprendre ma fiche de paye »

**Une nouvelle forme d'éducation populaire avec Christelle Pernet et Thierry Jonquet :**

**Atelier « Comprendre ma fiche de paye »**

Elle nous accompagne depuis notre premier salaire, nous la regardons, nous la rangeons, nous l'archivons, nous la conservons, la seule chose qu'on ne fait pas, c'est de la lire.

Pourtant sa compréhension nous renseigne sur les luttes sociales passées, présentes et surtout à venir.

**Un atelier :**

- Pour comprendre que nos fiches de salaire sont un outil politique qui nous dit les luttes pour transformer les donneurs d'ordres du 19<sup>ème</sup> siècle en employeurs soumis à un code du travail, à une obligation de fournir un bulletin de salaire.
- Qui dit l'histoire de la sécu et celle de sa destruction programmée depuis sa création.
- Qui dit l'alliance de tous les gouvernements successifs, de Rocard à Macron sans oublier Juppé, à la poursuite de cet objectif.

- Cet atelier montre comment par la poursuite de cet objectif ils amputent nos salaires pour le plus grand profit des détenteurs du capital.

### Contenus

- L'atelier se propose de repartir tout d'abord de la perception de chacune et de chacun de cette feuille d'apparence si anodine que nous n'y prêtons aucune attention.

- Révision de l'histoire sociale ayant conduit aux conquis figurant sur les fiches de paye.
- Mise en évidence de l'importance du langage dans le combat politique.
- « Plus c'est gros, mieux ça passe » ou les mensonges des décideurs pour nous anesthésier et conduire leurs réformes.
- Il est temps de reprendre la main.

**Samedi 28 mars de 14h30 à 18h30**  
**Salle du Temps Libre (derrière la Mairie)**  
**Limoges**

**Participation au chapeau**

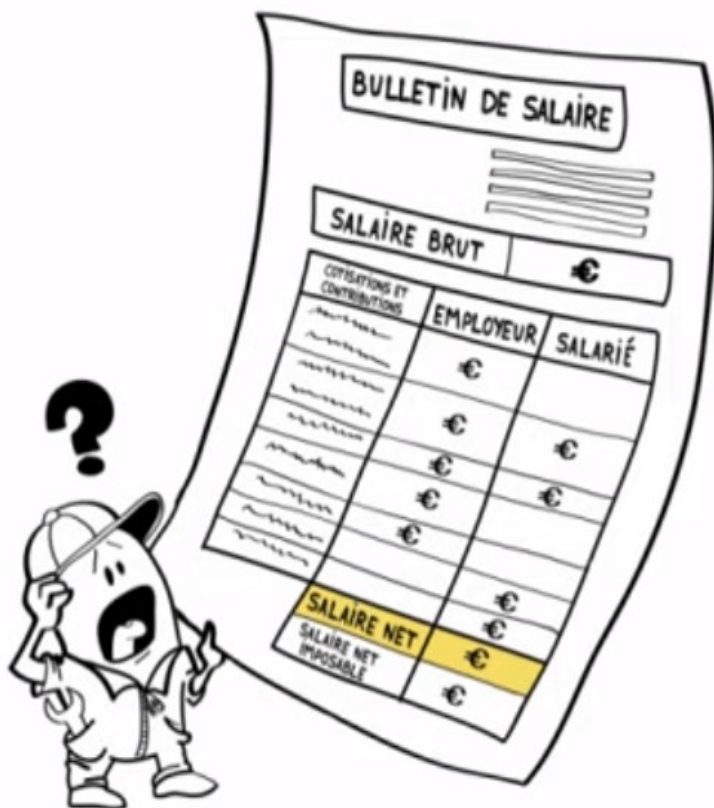
Inscription souhaitée : [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org) ou 06 37 75 61 71

*Ce temps de formation sera suivi d'un apéritif offert par le groupe local et d'un repas tiré du sac*  
*Continuation de la journée par la conférence gesticulée*

**Conférence gesticulée**  
**de Christelle Pernette**

**Marche tout droit ... ou l'itinéraire de cette fille là** de Claude François à Louise Michel en passant par le "désespoir des singes".

A travers son vécu, elle nous raconte le chemin parcouru par une "apprentie Claudette" jusqu'à l'engagement dans le syndicalisme de transformation sociale au-delà des difficultés d'être femme et maman solo. *Pour être un peu plus complet, cette conférence gesticulée s'appuie sur le parcours d'une femme, fan de Claude François durant son adolescence et qui à l'occasion de sa prise de fonction de soignante à l'hôpital et des rencontres qui s'en suivront découvre le syndicalisme. Pas facile lorsqu'on est née dans une famille de "droite" ! Cet engagement va lui permettre de comprendre la naissance lors du 19ème siècle des structures de luttes collectives, premier temps de l'éducation populaire, qui aboutiront à la reconnaissance des syndicats puis des conquis sociaux que ceux-ci parviendront à arracher ... jusqu'au début des années quatre-vingt. Pourquoi le syndicalisme est-il en crise et peut-on envisager son renouveau ? Et, par-delà ce questionnement celui de la femme. Pas évident de concilier une vie familiale de mère célibataire avec des engagements syndicaux lourds : charge mentale, domination patriarcale plaçant la parole des femmes sous celle des hommes l'obligeant sans arrêt démontrer la pertinence de son propos. Et cela même à l'intérieur de structures se qualifiant de progressistes. Et Claude François ... ? Est-il l'idole parfaite qu'on nous présente ?*



**Samedi 28 mars à 20h30**  
**Salle du Temps Libre (derrière la Mairie) Limoges**  
**Participation au chapeau**

### Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), moteur de l'action territoriale dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air

En cette période d'élections municipales, un focus sur un outil intéressant

<b>Plan</b>	Le PCAET est une démarche de planification stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité. Il a vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.
<b>Climat</b>	Le PCAET a pour objectifs : — de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du territoire (« atténuation ») — d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (« adaptation »).
<b>Air</b>	Sources de polluants atmosphériques (semblables aux sources d'émissions de GES) : les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire, et les déchets. Le changement climatique accentue les problèmes de pollution atmosphérique
<b>Energie</b>	Sobriété énergétique, amélioration de l'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables.
<b>Territorial</b>	Echelon administratif et surtout périmètre géographique sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

#### Les objectifs de la loi

- **Gaz à Effet de Serre (objectifs fixés par rapport à 1990) :**

- ◇ Réduction de 40 % en 2030
- ◇ Division par 4 en 2050 (objectif dit « Facteur 4 », équivalent à une réduction de 75 %)

- **Qualité de l'air**

- ◇ programmes régionaux de surveillance de la qualité de l'air 2016-2021
- ◇ Baisse des émissions de polluants à l'échéance 2030

- **Consommation d'énergie (objectifs par rapport à 2012) :**

- ◇ réduction de 50 % de la consommation énergétique finale à l'horizon 2050 en visant un objectif intermédiaire de - 20 % à l'horizon 2030

- **Énergies renouvelables (EnR). Part des EnR dans la consommation finale brute à l'horizon 2030 :**

- ◇ de 23 % à l'horizon 2020

- ◇ de 32 % à l'horizon 2030

- **Déchets**

- ◇ Réduction de 50% des déchets mis en décharge en 2025

#### Les nouveautés :

- **La loi renforce**

- ◇ L'efficacité énergétique
- ◇ Les actions de maîtrise de la demande en énergie et de lutte contre la précarité énergétique
- ◇ Le développement des énergies renouvelables
- ◇ La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- ◇ L'Analyse de la vulnérabilité et l'adaptation du territoire au changement climatique
- ◇ Le Suivi et l'évaluation des résultats

- **Nouveautés de la loi**

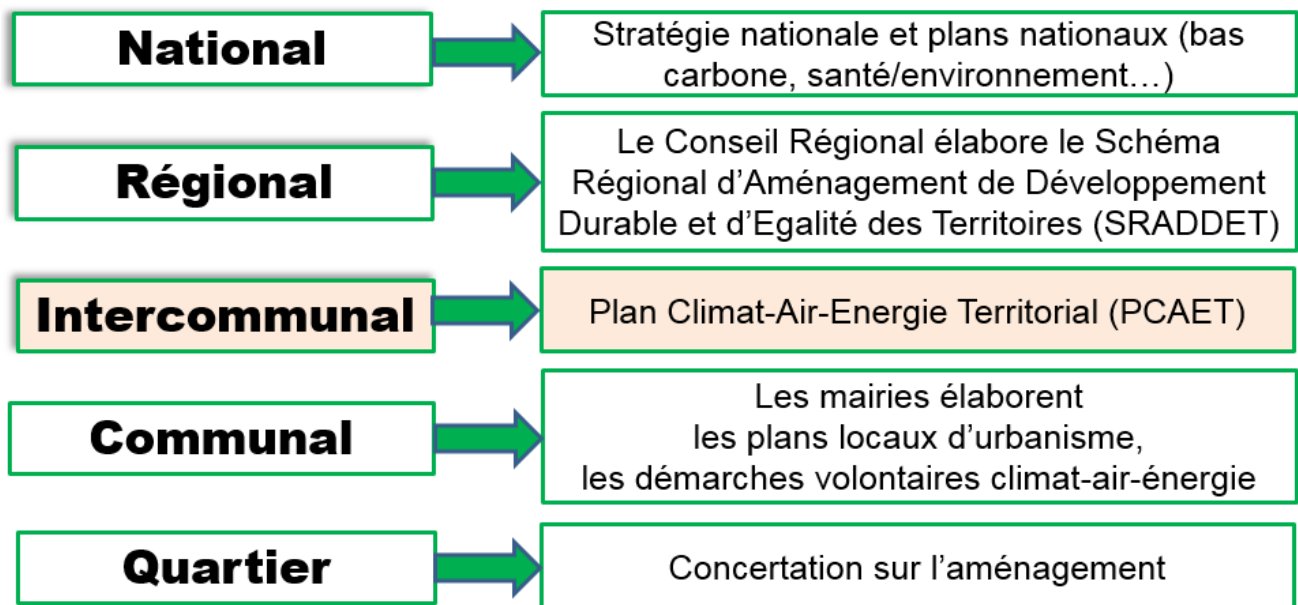
- ◇ **Valoriser les potentiels d'énergie de récupération**
- ◇ Réduire les émissions de **polluants atmosphériques**
- ◇ **Développer le potentiel de séquestration du CO2 dans les écosystèmes et les produits issus du bois**



- ◇ Développer les **réseaux de chaleur et de froid**
- ◇ Développer les possibilités de **stockage des énergies**
- ◇ Optimiser les **réseaux de distribution** d'électricité, de gaz et de chaleur

### A quel niveau s'inscrit le plan climat et qui participe ?

*Les documents élaborés aux divers niveaux doivent être cohérents entre eux et ne pas s'éloigner des objectifs et des orientations fondamentales.*



### Pourquoi mobiliser les acteurs des territoires ?

**Agir là où l'action est la plus efficace : le territoire, le plus proche des acteurs du changement climatique**

70% des actions de réduction des émissions de GES se décideront et seront générées par les acteurs locaux

15% des émissions de GES directement issues des décisions des collectivités territoriales, concernent :

- ◇ leur **patrimoine** (bâtiment, éclairage public, flotte de véhicules)
- ◇ leurs **compétences** (transports, déchets, distribution de l'énergie et de chaleur, notamment via les réseaux de chauffage urbain) ...

50% sont liées aux effets indirects de leurs **orientations** en matière d'habitat, aménagement, urbanisme, transports, ...

**Le rôle des collectivités territoriales est important pour faire évoluer les comportements au quotidien.**

### **Quelle concertation ?**

A partir d'un pilotage politique par les élus, la définition des actions à réaliser et leur suivi est le fruit de la concertation entre les différents partenaires : élus locaux, techniciens territoriaux, entreprises, experts, associations et citoyens.

Il est donc important de suivre le processus du PCAET de votre intercommunalité, voire d'être force de proposition pour certaines mesures portées par le Pacte pour la Transition (voir notre bulletin précédent ou <https://www.pacte-transition.org/> )

*JPC – (sur la base de documents d'Attac Marseille et Attac Landes)*



**PLAN CLIMAT**  
**AIR ÉNERGIE**



En allant chez une amie boire un café, elle me tend un courrier et me dit "Pas envie d'être une collabo, pollueur-payeur".

Je lis en diagonal le courrier, pas de logo ni de nom de société.

Juste une image avec une maison avec au milieu marqué Prime Energie Isolation (avec en légende marqué "Isolez votre habitat pour seulement 1 euro en profitant de la loi POPE")

Et en énorme en bas en gras un numéro de téléphone (09.71.07.58.98).

Mon amie pointe du doigt un paragraphe: « Grâce au programme d'accompagnement des CEE (Certificats d'Economies d'Energies), les sociétés dites "trop polluantes" financent vos travaux d'isolation leur permettant de bénéficier d'une exonération de l'amende prévue pour leurs dépassements de quotas de pollution. »

Je prends le courrier et rentre chez moi.

Je fais une recherche avec le numéro de téléphone en utilisant un annuaire inversé et découvre que le numéro correspond à une société de communication (BSM communication).

Je l'appelle et décrit à mon interlocutrice le courrier et demande par qui ils sont mandatés. La femme qui me répond me dit gênée "Meilleur habitat de France" et en insistant un peu, elle m'explique que derrière il s'agit de Total.

Je me mets en quête de renseignements sur cette fameuse loi POPE.

Les frais d'isolation pris en charge, dans le cas du courrier reçu par mon amie, ne concernent pas les toitures en règle générale ni les fenêtres mais l'isolation des combles, des vide-

sanitaires,...

Les sociétés qui peuvent prétendre en retour à une exonération de taxe sont les sociétés qui vendent les sources d'énergie qui chauffent nos maisons mais à ma grande surprise aussi les sociétés qui vendent du carburant automobile.

J'ai beau me tourner les neurones dans tous les sens mais ne vois pas de lien entre l'isolation d'une maison, les sources d'énergie de chauffage et le carburant automobile.

Déjà permettre à des sociétés qui fournissent des énergies de chauffage polluantes de ne pas assumer leur statut de grand pollueur me choque. Mais permettre à des vendeurs de carburant automobile de se dédouaner de la taxe pour émission de gaz à effets de serre en prétendant effectuer des travaux d'isolation, mais pas tous selon les cas, me choque davantage.

Pourquoi si cette loi n'était pas encore un arrangement mafieux entre l'état et les grands pollueurs, ce courrier se cacherait-il derrière une société intermédiaire qui elle-même se cache derrière une société de communication.

NON à la loi POPE.

OUI aux Pollueurs payeurs.

et OUI à un vrai programme d'isolation accompagné par l'Etat qui permette les vrais travaux d'isolation, et non selon le bon vouloir de ces sociétés écrans, ceux qui offriraient l'opportunité à tout à chacun de faire de réelles économies d'énergie et également de préserver notre planète.

VP



Vidéo de lancement : <https://youtu.be/Od8YXh4co1Y>

Pourquoi grève féministe ? Parce que le rôle de la femme est fondamental dans la société : si on s'arrête, tout s'arrête. Une grève totale, à la maison, au travail et sur nos lieux d'étude.

Depuis quelques années partout dans le monde les femmes se mobilisent fortement contre la remise en cause de l'avortement, contre les inégalités professionnelles et dans la répartition des tâches domestiques, contre les violences sexistes et sexuelles. En France, des femmes sont fortement impliquées dans la lutte sociale contre la réforme des retraites, dans la dénonciation des violences sexistes et sexuelles, des viols et des féminicides.

Pour assurer l'égalité à tous les niveaux, il faut des engagements politiques forts pour stopper la précarité, la surexploitation, les bas salaires, les discriminations, le racisme et les violences, dont sont plus particulièrement victimes les femmes.

L'égalité professionnelle doit être réelle : transparence salariale et professionnelle, fortes pénalités pour les employeurs...

L'égalité dans la répartition du travail domestique : lutte contre la domination masculine (éducation dès le plus jeune âge), création de places en crèches, congés parentaux équivalents...

Liberté de disposer de son corps : garantir le droit à l'IVG, campagnes sur la contraception féminine et masculine...

Accroître les moyens de lutte contre les violences sexistes et sexuelles : formation des professionnel.les, prise en charge rapide des victimes (création de lieux d'accueil)...



**Rendez-vous : dimanche 8 mars**

**15h40 devant la Préfecture à Limoges.**

### A G E N D A M I L I T A N T

#### HAUTE-VIENNE

- **Dimanche 8 Mars 15h40**—Marche pour le droit des femmes—RDV 15h40 - Préfecture
- **14 Mars** : Marche pour le climat à Limoges 10h30 Place JOURDAN
- **Samedi 28 mars de 14h30 à 18h30**, Salle du Temps Libre (derrière la Mairie) Limoges - Inscription souhaitée: [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org) ou 06.37.75.61.71
- **Samedi 28 mars à 20h30** - Conférence gesticulée : Marche tout droit ... ou l'itinéraire de cette fille là Salle du Temps Libre (derrière la Mairie) Limoges 20 juin - festival soleil vert à St Junien
- **14 juin 2020** - Foire bio coccinelle à Couzeix

Réunions d'Attac 87 les 1er lundi du mois à 18h15 à la MDH de Limoges— contact : [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org)

#### CREUSE

Participation aux différentes manifestations nationales à venir.

**Réunions du groupe Attac 23**

Contact : [attac23@gmail.com](mailto:attac23@gmail.com)

#### CORREZE

**Réunions d'Attac 19**

Contact : [F. Perrin 06.83.72.81.08](tel:06.83.72.81.08)

#### HORS PERIMETRE

- **Diffusion débat film Barrages** : 10 mars à Argental / 23 mars à Meymac / à confirmer Peyrat le Château : le 8 avril / Bourgneuf : le 9 avril / Aubusson : le 10 avril / Treignac : le 7 ou le 11 avril
- **11 Mars de 19h à 21h30**: soirée à la BFM de Limoges « Manger bio et local en Limousin »
- **15 Mars et 22 Mars** : élections municipales
- **Du février à avril 2020** « Traverser les murs », un ensemble de rencontres (expositions, conférences, performances) dans différents lieux, organisées par le collectif « spectre » sur l'accueil des populations migrantes, réfugiées, sans papiers à Limoges et ailleurs. Le collectif « spectre » est un collectif composé de l'association Pan, des artistes plasticiens, poètes, militants impliqués dans l'accueil des migrants à Limoges et particulièrement au squat 4 bis avenue de la Révolution. Renseignements sur: <http://www.pan-net.fr/>